

**LA PROCHAINE PHASE DU PLAN
D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA**

**DES IMPÔTS BAS POUR STIMULER
LA CROISSANCE ET L'EMPLOI**

LE DISCOURS DU BUDGET

Le ministre des Finances
l'honorable James M. Flaherty, c.p., député

Le 6 juin 2011



PROCHAINE PHASE DU
 **PLAN**
D'ACTION
ÉCONOMIQUE DU CANADA

Canada*



Discours de l'honorable Jim Flaherty,
ministre des Finances,
à l'occasion du dépôt de *La prochaine phase
du Plan d'action économique du Canada*
Le 6 juin 2011

Monsieur le président, je dépose de nouveau en cette chambre le budget de 2011, qui a pour thème : *Des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi*.

Ce plan permettra de maintenir le Canada sur la bonne voie – celle de la croissance économique et de l'emploi.

Ainsi que je l'ai déclaré ici même il y a moins de trois mois, la mise en œuvre de *La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada* servira à préserver l'avantage du Canada dans l'économie mondiale, à renforcer la sécurité financière des travailleurs, des aînés et des familles, et à assurer la stabilité nécessaire à la reprise dans un contexte mondial incertain.

J'espère que mes collègues en cette chambre seront maintenant prêts à agir sans tarder pour mettre en œuvre ce plan axé sur la création d'emplois.

Nous sommes sur la bonne voie : près de 540 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009, au moment le plus intense de la récession économique mondiale, et nous avons enregistré une croissance positive du PIB pour un septième trimestre de suite. Les autres pays avancés envient notre bilan en matière de création d'emplois, notamment parce que la croissance de l'emploi concerne surtout les postes à temps plein dans des secteurs où les salaires sont relativement élevés.

Ce sont là de bonnes nouvelles, mais il y a encore beaucoup trop de Canadiens qui cherchent du travail. En outre, la reprise économique mondiale demeure fragile.

En appuyant ce plan, les députés se feront l'écho de l'approbation la plus essentielle qui soit, c'est-à-dire celle que nous avons reçue des Canadiens eux-mêmes.

En votant comme ils l'ont fait le mois dernier, les citoyens ont dit « Oui » au plan économique qui leur était proposé.

Les Canadiens ont appuyé la création d'emplois que propose notre gouvernement, et nos efforts pour aider les entreprises et les entrepreneurs canadiens à prospérer.

Les Canadiens ont appuyé toute une gamme de mesures ciblées qui les aideront à trouver et à conserver de bons emplois bien payés dans le secteur privé, ainsi que des mesures qui améliorent la qualité de vie des citoyens dans les petites et les grandes collectivités.

Les Canadiens ont endossé une stratégie économique qui aidera nos aînés à vivre dignement une retraite méritée grâce à l'amélioration du Supplément de revenu garanti, et grâce à une nouvelle mesure d'aide fiscale pour les Canadiens qui prennent soin d'un proche avec dévouement.

Les Canadiens ont donné leur accord à un plan rigoureux et équilibré qui vise à contrôler les dépenses de l'État et à éliminer le déficit.

Nous remercions humblement les Canadiens de la confiance qu'ils nous ont accordée le mois dernier.

La prochaine phase du Plan d'action économique démontre clairement que notre gouvernement respectera ses engagements envers la population.

Je présente donc aujourd'hui les engagements essentiels pris par notre gouvernement le 22 mars.

Le budget sous sa forme modifiée comprend encore la totalité des mesures énoncées dans le budget précédent.

On y trouve aussi deux engagements additionnels pris auprès des Canadiens depuis le 22 mars :

- D'abord, nous établissons une provision de 2,2 milliards de dollars en 2011-2012 à l'appui de la conclusion d'une entente satisfaisante d'harmonisation de la taxe de vente entre le Canada et le Québec.
- Ensuite, dans un contexte de restriction budgétaire et conformément à notre objectif de renforcer l'intégrité et la responsabilisation de l'État, nous éliminerons progressivement les allocations trimestrielles accordées aux partis politiques.

Toutefois, les parlementaires qui ont pris la peine de lire le budget de mars dernier seront au courant des engagements énoncés aujourd'hui.

Aider les entreprises et les entrepreneurs à réussir

Par exemple, dans le but d'appuyer la création d'emplois, ce budget exprime notre intention d'instaurer un crédit ponctuel à l'embauche pour les petites entreprises.

Ce crédit se traduira par un allègement des cotisations d'assurance emploi qui profiteront à quelque 525 000 petites entreprises canadiennes. Il réduira les coûts salariaux, favorisera l'embauche et donnera aux sociétés et à leurs employés le coup de pouce dont ils ont besoin pour contribuer pleinement à la reprise de l'économie canadienne.

Le budget déposé aujourd'hui prévoit la prolongation, pour deux ans, de l'application temporaire de la déduction pour amortissement accéléré de 50 %, à l'égard des machines et du matériel de fabrication et de transformation, ce qui incitera nos entreprises à investir, à augmenter leur productivité et à rester compétitives.

Considérant l'incertitude encore présente à l'échelle mondiale, beaucoup d'entreprises pourraient encore hésiter à embaucher et à prendre de l'expansion.

Monsieur le président, en cette Année de l'entrepreneur, nous instaurons un environnement qui encouragera le secteur privé à recommencer à investir et à remplir son rôle de moteur de l'économie canadienne.

Aider les travailleurs canadiens

Toutefois, si l'on veut mettre en place les conditions nécessaires à l'essor de nos entreprises, il faut aussi aider les travailleurs canadiens à tirer le meilleur parti des occasions qui s'offrent à eux.

Tout comme en mars, *La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada* viendra en aide aux familles canadiennes des quatre coins du pays.

Permettez-moi de donner quelques exemples :

- Nous accordons un soutien additionnel au programme de travail partagé qui a été utile à plus de 277 000 travailleurs.
- Nous prolongeons deux mesures spéciales du Programme d'assurance-emploi pour aider les Canadiens à chercher un emploi; cette mesure se chiffrera à 420 millions de dollars sur douze mois.
- Nous prolongeons jusqu'en 2013-2014 l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, de sorte que ces travailleurs aient accès à des programmes de formation et d'emploi qui les aideront à se préparer afin d'entamer une nouvelle carrière.
- Nous appuyons le programme « Helmets to Hardhats » afin d'aider les anciens combattants qui ont risqué leur vie pour notre pays à trouver un emploi dans le secteur de la construction lorsqu'ils quittent nos forces armées.
- Nous instaurons un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, qui reconnaît le courage de ces hommes et de ces femmes qui risquent leur vie pour les autres.
- Enfin, dans le but d'alléger le fardeau financier des jeunes Canadiens qui se préparent à prendre leur place dans l'économie de demain, nous élargissons l'admissibilité au Programme canadien de prêts et bourses pour les étudiants de niveau postsecondaire à temps plein et à temps partiel.

Aider les familles

L'un des moyens d'aider les travailleurs canadiens consiste certainement à maintenir des impôts peu élevés afin qu'ils puissent joindre les deux bouts.

C'est ce qui explique pourquoi une famille moyenne de quatre personnes profite maintenant d'un allègement d'impôt additionnel de près de 3 100 \$, grâce aux nombreuses mesures de réduction des impôts adoptées par notre gouvernement; c'est aussi pour cette raison que le fardeau fiscal fédéral de l'ensemble des Canadiens se situe actuellement à son point le plus bas depuis 50 ans.

Les mesures prévues dans le budget déposé aujourd'hui renforcent encore plus cet engagement.

En effet, ce budget contient des mesures pour venir en aide aux aînés les plus vulnérables, des aînés qui ont travaillé dur toute leur vie afin de bâtir une meilleure société et un meilleur pays.

Afin d'aider davantage les aînés qui en ont le plus besoin, nous accorderons une prestation complémentaire du Supplément de revenu garanti. D'un coût abordable, cette nouvelle mesure permettra de verser jusqu'à 600 \$ additionnels par année aux aînés célibataires et jusqu'à 840 \$ à ceux qui vivent en couple.

Cette initiative permettra d'accroître la sécurité financière de plus de 680 000 aînés au pays.

Je précise que cette mesure s'ajoute à celles déjà prises par notre gouvernement et qui donnent lieu à un allègement fiscal additionnel de 2,3 milliards de dollars pour les aînés et les pensionnés au cours du présent exercice. Que l'on pense par exemple au fractionnement du revenu de pension, aux majorations du montant du crédit en raison de l'âge ou encore à l'augmentation du montant maximal de revenu donnant droit au crédit pour revenu de pension, qui a doublé.

Nous pensons également aux Canadiens qui assument des responsabilités plus importantes du fait qu'ils prennent soin de parents ou d'autres proches ayant une déficience. Nous créons à leur intention un crédit d'impôt pour aidants familiaux de 2 000 \$ dont plus de 500 000 Canadiens pourront bénéficier.

En plus, considérant les coûts souvent très élevés que doivent engager les aidants naturels, nous éliminons le plafond de 10 000 \$ applicable aux frais médicaux admissibles pouvant être déclarés dans le cadre du régime fiscal à l'égard d'un proche financièrement à charge.

Notre gouvernement investit 400 millions de dollars afin de prolonger le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons au cours de cette année financière; les familles canadiennes auront ainsi plus de temps pour demander une subvention pouvant atteindre 5 000 \$ au moment d'améliorer le rendement énergétique de leur maison.

Nous voulons également réduire le coût que doivent assumer les familles qui favorisent l'éclosion des artistes canadiens en herbe. Nous établissons à cette fin un nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, dont le montant pourra atteindre 500 \$ par enfant au titre des frais admissibles rattachés à des activités artistiques ou culturelles approuvées.

Une gestion financière rigoureuse

Monsieur le président, ces mesures sont tout aussi importantes aujourd’hui que lorsqu’elles ont été présentées en cette chambre la première fois.

Mais notre pays ne peut exploiter son plein potentiel s’il est entravé par ses obligations en cours.

Nous avons mis de l’avant le Plan d’action économique du Canada afin de nous donner les moyens de surmonter la pire récession mondiale à survenir depuis les années 1930.

Ce plan a bien fonctionné, comme le montre la reprise au Canada, qui est l’une des plus fortes parmi les pays du G-7, et le fait que nous affichons la plus forte croissance de l’emploi depuis le creux de la récession.

À partir de maintenant, dans le cadre de *La prochaine phase du plan d’action économique du Canada*, nous relèverons notre prochain défi, celui d’effectuer la transition depuis les mesures de stimulation temporaires, qui prendront fin graduellement, et ensuite d’éliminer le déficit et de rétablir l’équilibre budgétaire.

Une gestion financière rigoureuse – voilà ce qui est véritablement au cœur du budget d’aujourd’hui, comme de celui du 22 mars dernier.

Ce budget prévoit un examen stratégique et fonctionnel visant à réaliser d’importantes économies grâce à une efficacité et à une efficience accrues.

Avec l’appui des Canadiens pour orienter nos efforts, nous lancerons cet examen qui aboutira à des économies annuelles de 4 milliards de dollars et qui permettra à notre gouvernement de rétablir l’équilibre budgétaire d’ici 2014-2015, soit un an plus tôt que prévu.

Nous rendrons compte de ces économies dans le budget de 2012, une fois que l’Examen sera achevé.

L’approche que nous proposons est responsable, crédible et conforme à la gestion financière prudente qui a été la marque de commerce de notre gouvernement en matière de finances publiques.

Conclusion

Monsieur le président, il y a un mois, les citoyens ont parlé.

Au moment d’exercer leur pouvoir démocratique, les Canadiens ont clairement indiqué qu’il est nécessaire de pouvoir compter sur un gouvernement stable, qui s’appuie sur des principes, en cette période de notre histoire qui est à la fois chargée de défis et riche de promesses.

En ce jour où nous présentons de nouveau *La prochaine phase du Plan d’action économique du Canada*, les électeurs canadiens nous indiquent la voie à suivre. Nous leur devons la bonne gestion économique qu’ils attendent et qu’ils méritent.

Nos efforts en vue d'assurer une reprise vigoureuse et durable ne sont pas terminés. Le présent budget constitue une nouvelle étape à franchir pour atteindre ce résultat.

Il faut maintenant faire de ce budget une réalité, mener à bien la reprise économique et créer les conditions qui garantiront la prospérité de notre pays dans l'avenir.

Monsieur le président, l'heure est venue de se remettre au travail.